

**Les membres  
de la  
commission**



**Thierry  
Dupuis**



**Gilbert Ville**



**Huguette  
Prêtre**



**Virginie Baclet**



**Danielle  
Monnet**



**Nicole Millet**



**Alain  
Sicard**



**Maxime  
Sabran**



**Catherine  
Thoinon**



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif communal, distinct des services de la commune.

Il conseille, informe et accompagne les Neuvillois(es) qui en ont besoin. Le C.C.A.S. travaille en relation avec les partenaires sociaux.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. est présidé par le Maire. Il est composé de conseillers municipaux et de membres nommés, qui ont des compétences dans le domaine social, l'insertion et la santé.

Le C.C.A.S. est à l'écoute des personnes qui vivent une situation personnelle particulière (familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi,...).

Rôle :

- donner des renseignements administratifs,
- proposer un accompagnement social (aide sociale, repas à domicile,...)
- guider vers les professionnels compétents,
- décider des orientations et actions à mettre en place, et étudier les dossiers d'aide dans la plus stricte confidentialité. Il dispose d'un budget autonome.



Moment de partage  
autour du jeu

Les classes de l'école ont accueilli à la salle des fêtes les aînés de la commune, les grands-parents et les voisins autour des jeux de société. Les parties ont été animées et les participants ont passé un bon moment. Cette animation a été mise en place par les enseignants en partenariat avec les membres du CCAS.

Les enfants de l'école ont dessiné des cartes de vœux qui ont été envoyées aux personnes âgées. Ces dernières ont massivement répondu !



Cartes pour les séniors

Inter-génération

Le conseil municipal des enfants, avec l'aide des papis ont installé des maisons à insectes et abris pour les oiseaux



Nichoirs et maisons à insectes



Un thé dansant aura lieu  
le 19 novembre à la salle  
polyvalente l'ATHol



Portage des Repas

Référents : Nicole Millet  
et Virginie Baclet

Séniors

Le prochain repas des 70  
ans et + aura lieu le 24  
septembre à la salle  
polyvalente l'ATHol.



Distribution de colis aux personnes  
en maison de retraite...



Repas

Consommateurs



UFC que choisir tient des permanences le 2ème lundi du mois de 10h à 12h à la mairie annexe .

Aidants



Sophie Bencivengo  
conseillère  
numérique



Le S.I.E.A. tient des permanences tous les lundis de 9h à 12h à la mairie annexe .

Inclusion  
numérique

**neuville**  
sur-ain

**ATELIER CUISINE AIDANTS-AIDÉS**

Vous aidez régulièrement un proche de plus de 60 ans ? Apprenez sur les spécificités de l'alimentation du binôme aidant-aidé, et émoussillez vos papilles.

**L'ATHOL**  
SALLE POLYVALENTE  
Chemin de Corcheloup au domaine de Thol

**LE 16 MARS**  
de 9H30 à 13H

**LE 23 MARS**  
de 9H30 à 13H

**ORGANISÉ PAR SILVER FOURCHETTE ET LE C.C.A.S.**



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LA MAIRIE AU 04.74.37.77.16. OU SILVER FOURCHETTE AU 07.86.79.23.89

Atelier  
aidants- aidés

Le C.C.A.S. étudie des possibilités de financement supplémentaires pour le permis de conduire. Les jeunes se voient proposer des services civiques en contrepartie.



Jeunes

La mission locale jeunes tient des permanences tous les mercredis de 9h à 12h à la mairie annexe.



Coralie Oelschlager  
conseillère



**Vous avez envie d'aider des personnes en difficulté ?**

- faire des courses
- transporter
- promener un chien
- accueillir un animal de compagnie pendant une convalescence
- aider au bricolage ou jardinage
- aider au débarassage des encombrants....



**Vous avez des compétences dans le domaine social, l'insertion et la santé. Vous souhaitez échanger avec le C.C.A.S. sur des projets. Contactez-nous !**